

# PRETTE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	et
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-BOULE	les autres départements
Un an ..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

19 Mars. — Une terrible bagarre surgit à Bordeaux entre des malfaiteurs et la police. Un des agents est particulièrement malmené par un ouvrier typographe, et reçoit de très graves contusions qui mettent sa vie en danger.

— Un redoutable cyclone accompagné de tonnerre et de grêle, sévit en Allemagne, de la région du Rhin jusqu'au-delà de Berlin, y cause des dégâts très importants et de nombreux accidents.

— L'empereur et l'impératrice d'Autriche quittent Cannes après avoir adressé un télégramme de remerciements à M. Félix Faure, président de la République.

20 Mars. — Les commandants des forces navales des puissances européennes dans les eaux crétoises, notifient à la Turquie et à la Grèce que l'île de Crète sera mise en état de blocus à partir du 21 mars à huit heures du matin.

— Le retour à Paris de M. le Poitevin, juge d'instruction, chargé de l'affaire du Panama, semble marquer une nouvelle phase décisive de l'instruction de ce fameux procès à scandales.

21 Mars. — Deux canonniers du 38<sup>e</sup> d'artillerie, à Nîmes, voulant démonter

un obus chargé, font éclater le projectile qui les blesse affreusement. L'un des blessés meurt quelques heures plus tard; l'état du second inspire de grandes inquiétudes.

— Un violent incendie détruit, à Troyes, une fabrique de voitures d'enfants et d'autres bâtiments du voisinage.

22 Mars. — Première audience du procès Boisieux-de La Jarrige, devant la cour d'assises de la Seine.

— M. Darlan, ministre de la Justice, répond à une question qui lui est posée à la Chambre, au sujet des bruits touchant l'instruction du procès Arton.

— Un reclus de la maison centrale de Melun, tente d'assassiner un de ses co-détenus, en lui portant un violent coup de ciseau dans l'aîne gauche.

— Deux ouvriers vidangeurs de Breteuil (Oise), sont asphyxiés en vidant une fosse d'aisances.

23 Mars. — L'instruction du procès Arton soulève un nouvel incident qui se termine par une perquisition au domicile de M. Irénée Blanc, rédacteur en chef de la *Liberté coloniale*.

24 Mars. — Les nouvelles de Madagascar annoncent que l'exil de la reine Ranavaloa a pour cause la découverte

d'une conspiration contre la vie du général Gallieni.

25 Mars. — La fête de la Mi Carême donne lieu à Paris à de brillantes réjouissances qui font honneur au bon goût et à l'esprit d'initiative des divers comités chargés de présider à leur organisation.

## CHRONIQUE LOCALE

### SAINT-MARD

Ayant cessé leur travail à une entreprise de battage restée à Versigny deux journaliers Legrin et Lemoine, se dirigeaient vers Dammartin. A Saint-Mard, ils firent halte chez un marchand de vins laissant à la porte leur ballot d'effets. Cette négligence coûta beaucoup à Legrin, que son camarade avait quitté sous un prétexte très naturel mais qui, en réalité, s'était enfui avec son balluchon contenant pantalons, chemises, brodequins, chaussettes, foulards et jusqu'à une petite marmite.

Legrin ignore la direction qu'a prise Lemoine (Publiateur)

— La fanfare *L'Avenir* de Saint-Mard se réunira Lundi prochain, 29 courant à huit heures et demie du soir, en assemblée générale dans la salle de la Mairie.

Les membres qui seraient dans l'impossibilité de se rendre à cette convocation sont priés d'en avvertir le Président.

### JUILLY

Une nouvelle séance dramatique et musicale a été donnée Dimanche dernier au Collège de Juilly, à l'occasion de la fête patronale du Petit-Collège et, comme on pense les jeunes pupilles de cet important établissement ont été appelés à remplir une grande partie du programme, mission dont ils se

sont acquittés, hâtons nous de le dire avec un entrain qui leur a valu les félicitations unanimes de la nombreuse et très belle assistance qui se pressait dans la salle de théâtre du collège.

Le très amusant dialogue de Lemercier de Neuville, ayant pour titre les *Deux Gascons*, a été très gentiment déclamé par les jeunes Robert Fourie et Léon de Chicourt, qu'on a chaudement applaudis. Non moins apprécié de l'auditoire, Marcel de Brotonne a fait preuve d'heureuses dispositions oratoires et d'une prodigieuse mémoire, dans le *Naufragé*, récit poétique de Coppée.

Les fables *le Loup et l'Agneau*, *le Renard et le Corbeau*, chantées fort gentiment par la classe de 9<sup>e</sup> ont été également fort appréciées.

Même succès pour la barcarolle *Au large ma Yacelle*, et la chansonnette comique *Bernique*, chantées avec beaucoup de brio par MM. Maurice Camus et Xavier de Goyon.

La *Saint-Babylas*, comédie en un acte de H. Demanet a été très bien interprétée par ses quatre jeunes artistes improvisés qui ont rivalisé d'entrain et de talent.

L'Orchestre habilement dirigé a exécuté de brillants morceaux qui, malheureusement n'ont pas été écoutés avec toute l'attention qu'ils méritaient.

Une seconde représentation de la désopilante comédie de Labiche : *Un chapeau de paille d'Italie*, donnée à la demande générale, a confirmé avec un nouvel éclat le succès obtenu précédemment par ses nombreux acteurs qui ont entendu, plus nourris encore, les bruyants témoignages de satisfaction de leur sympathique auditoire.

Tous nos compliments aux organisateurs de cette intéressante matinée ré-

créative dont les nombreux invités conserveront un excellent souvenir.

### LE PLESSIS-BELLEVILLE

Un nommé Halkermann, ouvrier de culture, âgé de 25 ans, a été condamné, l'année dernière, à trois mois de prison, pour coups et blessures graves.

La police le recherche pour lui faire purger sa peine.

### ROZIÈRES

M. Isidore Thiéhard, Conseiller d'arrondissement, vient de donner à la commune de Rozières une somme de 100 francs, pour contribuer à l'acquisition d'une horloge.

Cette horloge doit être placée sur le groupe scolaire construit il y a deux ans.

### COEUVILLE

La veuve Moulin, rentière, en allant à la messe dimanche matin, passa devant la porte du sieur Carré, qu'elle emploie souvent à travailler son jardin, et lui demanda si il voulait bien lui nettoyer ses tuyaux de poêle. Il répondit affirmativement, et la dame continua son chemin.

À son retour, vers neuf heures et demie, elle vit Carré qui l'attendait sur le pas de sa porte. Elle se rendit avec lui en son habitation et fut toute surprise, en ouvrant la porte de sa cuisine, de voir un carreau cassé à la fenêtre d'une chambre donnant sur le jardin. Elle pensa aussitôt qu'elle avait été volée.

En effet, elle monta avec Carré dans sa chambre à coucher et remarqua qu'on avait fait une pesée sur la porte principale de son secrétaire à l'aide d'un ciseau à froid. Heureusement l'opération ne réussit pas. Seulement un des tiroirs était ouvert et un porte-monnaie contenant 9 francs, ainsi

qu'une petite boîte qui renfermait environ 3 francs, étaient vides.

Le voleur n'avait pas remarqué que dans ce tiroir se trouvait la clé ouvrant les autres parties du meuble, de sorte que la tentative de vol ayant échoué, une somme de 500 fr. fut retrouvée intacte. Il n'y avait rien de changé dans les autres pièces du logis.

Le malfaiteur, dont on a retrouvé des empreintes de sabots et de chaussures dans le jardin, pourrait bien être le sieur C..., dont les chaussures correspondent parfaitement à ces marques. Néanmoins, ce dernier a énergiquement nié être l'auteur du coup et a été laissé en liberté en attendant la suite de l'enquête. (Journal de Senlis)

### PUSIEUX

La gendarmerie de Saint-Souplets a dressé un procès-verbal pour coups et violences réciproques à Maillard Edouard, dit Gabriel, entrepreneur de serrurerie à Meaux et à la femme Mar-lant, cultivatrice à Pusieux, tante du précédent.

Maillard a reçu un seau d'eau dans le dos et un soufflet : sa tante assure qu'elle a été frappée également.

### VILLENEUVE

Nous sommes heureux d'adresser à M. Maurice Hutin, nos cordiales félicitations pour le témoignage de haute estime que viennent de lui donner les membres du conseil municipal de Villeneuve sous Dammartin, en le plaçant à la tête de la municipalité. Nous félicitons aussi très vivement les habitants de cette commune et en particulier l'assemblée municipale d'avoir eu la bonne pensée de confier ses destinées à un représentant aussi distingué et si bien disposé en faveur de son pays d'adoption qui ne pourra que prospérer sous sa tutélaire administration.



CLASSE DE 1896

### CONSEIL DE RÉVISION

**Dammartin.** — Samedi 8 mai, à 9 h. 1/2 du matin.

**Claye.** — Samedi 8 mai, à 3 heures du soir.

**Betz.** — Mardi 30 mars.

**Nanteuil.** — Mercredi 31 mars.

**Gonesse.** — Lundi 5 avril, à 10 h. 1/4 du matin.

**Le Raincy.** — Mardi 6 avril, 10 h. du matin.

**Luzarches.** — Mercredi 5 mai, 10 h. 1/4 du matin.

### Police Correctionnelle de Meaux

Audience du 24 Mars 1897

**Dammartin.** — Lefevre Émile, 24 ans, qui a déjà subi cinq condamnations, et un nommé Juste, qui fait défaut, sont poursuivis pour chasse.

Le 15 courant, le garde Chauvanche, en faisant sa tournée habituelle, les a surpris colletant des lapins.

Juste en est quitte avec 2 mois de prison et 200 fr. d'amende. Lefevre s'en tire avec 6 semaines et 400 fr.

**Annet.** — Doublé Emile, âgé de 27 ans, est poursuivi pour chasse à l'aide d'engins prohibés.

50 fr. d'amende.

**Messy.** — Cottreau Gustave, âgé de 35 ans, n'est pas un agneau, surtout quand il est pris de boisson, c'est ce qui lui vaut les honneurs de la sellette.

Dernièrement, étant ivre, il porta un coup de pelle à un de ses camarades, nommé Petit, qui travaille avec lui.

46 fr. d'amende.

### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE de Nanteuil-le-Haudouin

Coulon Julien, manouvrier à Nanteuil tapage nocturne; 5 fr. d'amende et frais.

Marchin, manouvrier à Nanteuil contravention à la loi sur l'instruction primaire 11 fr. d'amende et frais.

Cottin Arthur et Daubonne Henri, à Ver. Jet de corps durs. Cottin, 6 fr. d'amende. et Daubonne 1 fr. d'amende et frais. Parents civilement responsables.

Verlindé Désiré, terrassier à Crépy-en-Valois. Ivresse, 2 fr. d'amende et frais.

Grangier Joseph, charretier à Baron, Boutrelle Armand, charretier à Montagny-Ste-Félicité. Contravention à la police du roulage, chacun 2 fr. d'amende et frais.

Festis Anselme, à Baron. Divagation de chien; 1 fr. d'amende et frais.

Tassart Félix, charcutier à Nanteuil, établissement d'une tuerie sans autorisation. Acquitté.

Billiard Émilien, marchand forain à Ver. Divagation de chien. 5 fr. d'amende et frais.

### ÉTAT CIVIL

du 1<sup>er</sup> au 20 Mars

#### VILLE DE DAMMARTIN

##### Naissances

1 Mars. — Suzanne-Élisa, fille de Henri-Charles Martin, boucher, et Julie-Azclie Vernet, demeurant à Paris.

17 Mars. — Julie-Octavie, fille de Léon-Alexandre Delorme, et Octavie-Julie Gillot, à Dammartin.

##### Décès

5 Mars. — Louis-François-Noudin, cultivateur. âgé de 76 ans, demeurant à Dammartin.

#### MARCHÉ DU 10 MARS 1897

##### Dammartin

Pain. . . . . 0.33 le kilo.  
Beurre. . . . . 3.20 »  
Œufs . . . . . 6.40 le cent

#### Claye-Souilly

Pain. . . . . 0.30 le kilo.  
Beurre. . . . . 3.60 »  
Œufs . . . . . 9.00 le cent

### BIBLIOGRAPHIE

*Dictionnaire biographique de Seine-et-Marne.* — Nous apprenons que M. Henri Jouve, éditeur des Dictionnaires départementaux, 15 rue Racine, Paris, prépare en ce moment une nouvelle édition du Dictionnaire biographique de Seine-et-Marne.

Nos compatriotes feront bien d'envoyer leur photographie et des renseignements de nature à compléter leur notice s'il y a lieu. Les notabilités oubliées dans la première édition sont priées de s'adresser à l'éditeur qui s'empressera de leur donner satisfaction.

Cette nouvelle édition sera très complète et très intéressante.

### FAITS DIVERS

#### UN MARIAGE À BICYCLETTE

Le premier mariage à bicyclette a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Marseille, jeudi 11 mars. Le marié, M Pécalle, est arrivé à bicyclette, bientôt suivi de Mlle Latourne, à bicyclette également, ainsi qu'une douzaine de bicyclistes, tous en costume, avec culotte de soie blanche.

Après la cérémonie. M. et M<sup>me</sup> Pécalle sont montés sur un tandem, suivis par les bicyclistes, faisant partie de la noce.

Un grand nombre de curieux assistaient à cette noce peu banale.

#### MIEUX QUE LE NIAGARA

Deux explorateurs américains viennent de découvrir au Venezuela, dans un district montagneux, une chute

d'eau beaucoup plus belle, disent-ils, et en tout cas incomparablement plus haute que celle du Niagara.

Elle tombe des premiers confins des monts Imataca, à une hauteur de quatre cent quatre-vingt-dix mètres. L'eau en arrivant au fond de la vallée par où elle s'écoule, fait un bruit qui ressemble au grondement du tonnerre, et rejait sur les rochers à une distance considérable, de telle sorte qu'il est impossible d'en approcher à moins de trois cents pas sans être arrosé des pieds à la tête.

Voilà donc les fameuses chutes du Niagara — qui n'ont guère que cent trente mètres de haut — complètement distancées et réduites à l'état de cascade de second ordre.

#### HORLOGE PHÉNOMÉNALE

Le record de l'horlogerie appartient sans contredit à Philadelphie. On peut voir, en effet, dans cette ville, une horloge publique dont le cadran, éclairé à l'électricité, a 10 m. de diamètre. La grande aiguille a 4 m. de longueur, la petite 2 m. 50 et le timbre sur lequel résonnent les heures, une cloche qui pèse 25 tonnes. Une machine à vapeur remonte le mécanisme; une autre fournit la force motrice nécessaire pour l'éclairage.

### NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR LES

### SEIGNEURS d'AUNAY

(suite) (\*)

Marie d'Aunay est connue par l'hommage qu'elle rendit en 1275, à Étienne, évêque de Paris, pour sa terre de Pomponne (1). Elle tenait depuis peu de temps cette terre de Hugues, frère de Nicolas de Pomponne, dont la femme

s'était faite religieuse au monastère de Faremoutiers (2).

Du mariage de Gautier d'Aunay et d'Isabelle, naquirent :

1° *Gautier II d'Aunay*, seigneur de Savigny, qui ratifia en l'année 1301 le legs que sa mère avait fait à l'abbaye Saint-Antoine de Paris. En 1311, il confirma la donation que Périmet de Savigny avait faite au même monastère (3).

2° *Philippe II d'Aunay*, seigneur de Grandmoulin, qui ratifia, avec son frère, en 1301, le legs que sa mère avait fait à l'abbaye de Saint-Antoine.

Ce seigneur avait épousé Agnès de Montmorency, fille d'Erard de Montmorency, seigneur de Conflans, et de Jeanne de Longueval. Il laissa de ce mariage :

1° *Philippe III d'Aunay*, qui suit.

2° *Pierre d'Aunay*, chevalier, qui était chambellan du comte de Poitiers en 1357, à raison de trois écus par jour. Il fut gratifié, le 28 septembre 1359, d'une somme de cinq cents écus d'or, ainsi que le constate une quittance du même jour, dont le sceau est un écu plein et un chef brisé à dextre, d'un franc quartier comprenant un écu chargé d'une croix et de seize alérions, avec un lambel sur le tout. Il devint capitaine de la ville et du marché de Meaux et est désigné en cette qualité dans des actes de 1365, 1369, 1373 et 1383 (4). La quittance de cette dernière année est du 24 octobre : le sceau est écartelé, au 1 d'une étoile de quatre rais, au 2 de quatre alérions, au 3 de trois petites pièces, dont l'une paraît être une étoile de quatre rais, au 4 de deux merlettes et sur le tout un lambel de trois pièces (5). Il y a apparence, ajoute l'auteur de cette remarque, que c'est le petit écu que son père et son frère portaient en

franc quartier. Pierre d'Aunay était encore capitaine de Meaux en 1386.

L'histoire fait mention d'un personnage nommé *Pierre d'Aunay*, qui fut secrétaire du roi et chanoine de Notre-Dame de Paris. L'abbé Lebeuf le cite comme originaire d'Aunay-les-Bondy et dit qu'il décéda le 20 septembre 1350 (6).

Un *Jean d'Aunay*, chevalier, dit le *Gallois*, qui servit sous le sire de la Rivière en 1370, fut retenu avec Hutin de Vermeilles et Jean des Barres, chevaliers, à cent hommes d'armes, le 4 mai 1380. Le 6 avril 1382, il reçut une gratification pour avoir servi sans gages pendant deux mois à Compiègne et à Rouen (7).

*Philippe III d'Aunay*, dit le *Gallois* (8), chevalier, seigneur de Grandmoulin, acquit aussi les seigneuries d'Orville et de Villeron. Il fut successivement maître d'hôtel des rois Charles V et Charles VI. Ce seigneur se trouvait à la bataille de Poitiers en 1356, et il reçut le 28 décembre de la même année, une gratification en récompense des services qu'il y avait rendus. L'année suivante, il servit sous le comte de Poitiers depuis le 23 mai jusqu'au 20 septembre avec trois écuyers. Le 1<sup>er</sup> février 1358, il fut reçu à Paris avec quatre chevaliers et seize écuyers de sa compagnie, pour accompagner le roi dans un voyage. Au mois de mars suivant, il accompagna son souverain à Meaux, et fut proposé à la garde des dames de la cour, enfermées en cette ville, dans le quartier du marché (9). Il est qualifié chevalier et maître d'hôtel du duc de Normandie, dans une quittance de la somme de cent francs que ce prince lui octroya le 13 novembre 1361. Ce document et plusieurs autres délivrés par lui le 12 novembre 1361, le 1<sup>er</sup>

avril 1362 et le 5 mars 1363, sont scellés d'un écu à un chef, au franc quartier dextre chargé d'une croix et de quelques petites pièces (10). M. G. Fagniez prétend que « pour distinguer la branche cadette à laquelle il appartenait, de la branche aînée, représentée par la postérité de Gautier d'Aunay, son oncle, Philippe brisa le chef de gueules des Aunay d'un quartier d'argent à une étoile de sable, qui étaient les armes de sa mère, née Montmorency (11) » Philippe d'Aunay fut aussi capitaine des gendarmes du diocèse de Senlis, depuis le 5 août 1364 jusqu'au 3 octobre suivant. Il reçut une somme le 29 août 1368 pour se mettre en mesure d'accompagner le roi en son voyage de Picardie. Le 30 août 1372, il eut mission d'aller à Brie-Comte-Robert et reçut une gratification en récompense de ses services, le 8 août de l'année suivante et le 5 octobre 1380.

En 1386, il est cité en qualité de maître d'hôtel du roi dans une transaction qui fut consentie entre lui et un chapelain du prieuré de Moussy-le-Neuf (12). La même qualité lui est attribuée dans l'ordonnance que le roi rédigea en 1388.

Philippe II d'Aunay était mort le 13 juillet 1392, lorsque son testament fut soumis à l'examen du Parlement. Il avait épousé Agnès de Villiers, et tous deux furent enterrés dans l'église du prieuré de Moussy-le-Neuf où ils avaient fondé une chapelle en l'année 1372 (13).

(à suivre) E. L.

\* Voir les numéros 407 à 411.

1. Lebeuf; *Hist. du diocèse de Paris*, t. 6, p. 229.

2. Lebeuf; t. 6, p. 72.

3. On s'est demandé si Gautier II et Philippe II d'Aunay sur lesquels on ne sait que fort peu de chose, ne seraient pas les deux héros du lugubre drame de la *Tour de Nesle*, sur lesquels, d'après

les grandes chroniques de France, le roi outragé, fit exercer, avant de les mettre à mort, les plus épouvantables raffinements de barbarie qu'aient inventés les tyrans orientaux. Là, encore, on se heurte à l'incertitude et, bien que les dates ne contredisent en rien cet événement tragique, nous croyons, avec l'auteur des notes sur la famille d'Aunay, qu'il est prudent de ne rien avancer de définitif tant qu'on n'aura pas découvert de documents plus probants.

L'abbé Lebeuf, dans son *Hist. du diocèse de Paris*, t. 6, p. 229, fait mention d'un Gautier d'Aunay qui vivait en 1317 et possédait en partie la terre de Moussy-le-Neuf.

4. Bihl. nat.; titres scellés de Clérembault. — Arch. nat.; accords homologués au Parlement, 3 août 1369, cote Xlc 20.

6. *Hist. du diocèse de Paris*, t. 6, p. 230.

5. Anselme; *Hist. des gr. off.*, t. 8, p. 882.

7. — — — p. 880.

8. Le sobriquet de *Gallois*, tiré des romans de chevalerie, et très fréquemment usité au Moyen-âge, était parait-il, synonyme de *fort*, *vaillant*. Outre les d'Aunay de l'Île-de-France, qui, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, reçurent ce surnom, la branche Picarde de la même famille compte aussi plusieurs membres qui, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, sont désignés dans l'histoire sous le surnom de *Gallois*; tel Gilles d'Aunay, tué en 1201 au secours d'Andrinople, et trois autres chevaliers surnommés le *Gallois d'Aunay*. (Vte de Caix de Saint-Aymour; *la maison de Caix*, p. 160 et 210).

9. Siméon Luce; *la Jacquerie*, p. 133 et 241.

10. Anselme; *Hist. des gr. off.*, p. 381, t. 8.

11. *Mém. de la soc. d'hist. de Paris et de l'Île-de-France*, t. 2, p. 98.

12. Lebeuf; *Hist. du dioc. de Paris*, t. 6, p. 229.

13. L'abbé Lebeuf dit (p. 558, t. 5 de son *Hist. du dioc. de Paris*), qu'en 1386, une chapelle au titre de Notre-Dame était fondée nouvellement au prieuré de Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf, par Philippe d'Aunay, chevalier maître d'hôtel du roi, et Agnès sa femme; lesquels fondateurs y sont inhumés.

Connaissez-vous la source du mot grabuge ?

L'étymologie de ce terme est d'actualité.

C'est sur la pointe nord-ouest de la Crète qu'est située la petite île de Grabuja, qui fut le théâtre de luttes si fréquentes entre les Turcs et les Vénitiens, après que ces derniers eurent perdu la Crète. Le mot français grabuge en est étymologiquement venu

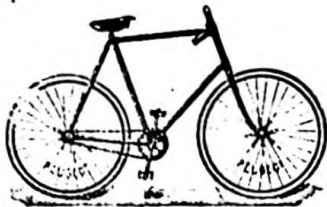
## Achille OFFROY, à Dammartin

**BICYCLETTES, TANDEMS  
et fauteuils roulants PEUGEOT**

**PEUGEOT** La grande Marque Nationale en vue de se mettre à la portée de tous les acheteurs vient de créer une bicyclette routière absolument garantie comme solidité, rigidité, et contre tout vice de construction pouvant porter le poids de 110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson pur para 1897 est offerte à MM. les amateurs au prix de 290 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires compris



Les machines PEUGEOT assurent la vie aux routiers; loin de discréditer les coureurs de renom comme certaines machines sans nom; elle les porte tous à la victoire.

Elles s'imposent toutes par leur roulement et leur solidité.

### Charbons et Cokes en Gros Meubles de jardin

S'adresser pour tous renseignements et commandes à M. Achille OFFROY, à Dammartin-en-Goele (Seine-et-Marne)

## A CÉDER

### BON FONDS d'Épicerie & Commission

S'adresser pour tous renseignements à M. CONREUX, à Saint-Souplets.

Pour ÉVITER les MALADIES lisez le

## JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures

Consultations gratuites. — 2 numéros spécimen franco.

ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postale 8 fr.

Paris, 5 Boulevard Montmartre

### VIENT DE PARAÎTRE

## ERMENONVILLE ANCIEN et MODERNE

par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tire à 250 exemplaires numérotés

1 fr 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

### DÉPÔT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb  
bois de construction, charbons & cokes

## L. DESCHAMPS

Route de Jully,

en face la gare de Dammartin

### St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRIX-COURANT sans escompte 1800-07

Grosse Houille Charleroi	les 100 ks
1 2 gras, sans fumée 1 <sup>re</sup> qualité	3.80
Gailletin français	
1 2 gras, sans fumée 1 <sup>re</sup> qualité	3.50
Charbon de Forge (noisettes lavées)	3.50
Galleterie de Mons p. machines	3.20
Tout-venant	2.80
Briquettes	2.70
Boulets de Charleroi	
pour chauffage économique	3 »
Coke de gaz n° 0	l'hectol. 1.45
Coke grésillon de forge	0.95
Anthracite anglais	les 100 k.
(great mountain)	6

Marchandises prises au dépôt, transport en plus suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trempé

	5"	6"	manches
	1.40	1.30	0.90

Fourches à cailloux 9 dents	7.50
Fourches à crocs à fumier 4 dents	2.75
Fourches à bêcher 4 dents	3.80
Fourches à betteraves	1.90
Fourches à foin	1 <sup>re</sup> 05 1 <sup>re</sup> 80 2 <sup>re</sup> 10
— 2 dents	1.40 1.50 1.75
— 3 dents	1.90 2 » 2.20

Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes  
Fourches à douilles, Poulies de puits.

Lessiveuses en tôle forte galvanisé, très solides

avec Tube. Injecteur et Créneaux mobiles  
Contenances: 50 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.

Prix: 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.

Foyers: 12 fr. 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.

Prix total: 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlant bois et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 60

Seaux d'écurie " très-forts 3 fr. 25

Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 70

Grillage galvanisé, ronces et poteaux en fer

Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin